

raient pas été nécessaires si le même chargement avait été transporté à l'endroit habituel de la façon ordinaire. On sait, à l'heure actuelle, que des frais supplémentaires de transport d'environ \$4,000 ont dû être supportés, mais il est impossible d'établir une comptabilité définitive avant de connaître tous les faits. Il était prévu au départ que cet essai n'apporterait aucun bénéfice; la Commission canadienne du blé y a participé après avoir précisé que les frais spéciaux engagés ne seraient pas à la charge des producteurs, mais seraient supportés par la Commission canadienne des grains.

2. Non. On ne projette pas pour le moment de faire d'autres trajets d'essai.

#### LE MOUVEMENT DES GRAINS À VANCOUVER

##### Question n° 255—M. Korchinski:

1. Du 1<sup>er</sup> novembre 1971 à ce jour, combien de wagons couverts contenant des grains, a-t-on chargés par jour à Vancouver?

2. Quelle est la capacité des élévateurs de tête de ligne à Vancouver?

3. A combien s'est élevée, pour chaque semaine, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1971, la quantité maximum de grains entreposée dans ces élévateurs?

##### M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):

Rapport du mouvement quotidien—Vancouver  
1<sup>er</sup> novembre 1971 au 3 mars 1972

Date	N° de wagons	Date	N° de wagons	Date	N° de wagons	Date	N° de wagons	Date	N° de wagons
Nov.		Déc.		Janv.		Févr.		Mars	
1	425	1	471	1	33	1	221	1	324
2	622	2	494	4	308	2	289	2	267
3	597	3	601	5	575	3	186	3	163
4	555	4	369	6	551	4	190		
5	518	6	467	7	443	5	101		
6	263	7	687	8	163	7	215		
8	455	8	676	10	417	8	485		
9	616	9	613	11	478	9	624		
10	626	10	643	12	380	10	558		
11	143	11	335	13	435	11	564		
12	496	13	459	14	431	12	415		
13	509	14	586	15	108	14	404		
15	484	15	555	17	312	15	587		
16	671	16	557	18	575	16	661		
17	613	17	522	19	538	17	592		
18	497	18	66	20	365	18	606		
19	520	20	393	21	264	19	489		
20	228	21	474	22	55	21	375		
22	431	22	441	24	120	22	625		
23	583	23	382	25	177	23	599		
24	607	24	381	26	125	24	539		
25	543	25	32	27	77	25	557		
26	531	28	118	28	106	26	448		
27	325	29	349	29	7	28	424		
29	423	30	449	31	160	29	559		
30	440	31	427						
N° global de wagons									
	12,722		11,547		7,203		11,313		754

Total du nombre de wagons durant la période 43,539.

2. Vancouver = 25,028,500 boisseaux.

3. Stocks visibles à Vancouver  
1<sup>er</sup> novembre 1971 au 1<sup>er</sup> mars 1972

Semaine se terminant le	Quantité (en milliers de boisseaux)
3 nov.	12,972
10 nov.	12,573

17 nov.	12,021
24 nov.	13,017
1 <sup>er</sup> déc.	12,268
8 déc.	12,505
15 déc.	14,130
22 déc.	14,060
29 déc.	14,689
5 janv.	14,135
12 janv.	12,178
19 janv.	9,712
26 janv.	8,101
2 févr.	7,081
9 févr.	7,384
16 févr.	8,733
23 févr.	9,359
1 <sup>er</sup> mars.	10,416

Les chiffres ci-dessus comprennent le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le lin et le colza.

#### CENTRE NATIONAL DES ARTS—LA SOIRÉE DU 4 MARS 1972

##### Question n° 305—M. McIntosh:

1. Quel était le but de la réception, du concert, du dîner et de la danse organisés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Centre national des arts, le soir du 4 mars 1972?

2. Combien y avait-il a) de diplomates, b) de personnes appartenant à d'autres catégories parmi les invités?

3. Combien a coûté le concert spécial présenté à cette occasion par l'orchestre du Centre national des arts?

4. Combien ont coûté a) l'alcool, b) les vins, c) le champagne, d) les liqueurs?

5. Combien a coûté le dîner?

6. Combien a coûté l'orchestre retenu pour la danse?

7. Quels étaient les frais de location des installations des salles et du personnel du Centre national des arts?

8. Les réceptions de cette importance sont-elles d'usage au ministère des Affaires extérieures?

9. Combien coûtent par année les réceptions ministérielles a) à Ottawa, b) dans les missions canadiennes à l'étranger?

10. Le ministre ou l'un de ses fonctionnaires ont-ils demandé ou ordonné à la direction du Centre des arts de ne permettre aucune publicité ou qu'une publicité très restreinte, à l'occasion de cet événement?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. Depuis un certain nombre d'années, au moins depuis les dernières années 50, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a l'habitude annuellement de fournir aux représentants diplomatiques étrangers et leurs épouses l'occasion de rencontrer en groupe dans une réunion mondaine à caractère canadien approprié un nombre de personnalités canadiennes. Un tel événement constitue une expression d'appréciation pour les courtoisies et l'hospitalité offertes aux représentants et aux visiteurs canadiens dans les pays des Chefs de Mission étrangers en question, tout aussi bien qu'à un grand nombre de nos concitoyens au Canada par ces représentants diplomatiques. C'est en même temps un geste d'hospitalité de la part du gouvernement canadien envers les distingués représentants diplomatiques des pays amis accrédités au Canada. L'importance de tels événements est depuis longtemps reconnue par les gouvernements de plusieurs autres pays où les réceptions officielles en l'honneur des Chefs de Missions diplomatiques étrangères sont coutume établie.